

sans cesse que les provinces veulent se développer et que certaines d'entre elles, ou toutes, s'opposent à toute limitation des investissements étrangers. Je ne les en blâme pas dans les circonstances actuelles, monsieur l'Orateur. C'est pourquoi le Nouveau parti démocratique, depuis sa création en 1961, a insisté sur la nécessité de créer un organisme qui offrirait d'autres sources d'investissement aux provinces et à l'industrie canadiennes. C'est pourquoi ce parti a proposé en 1961 la création d'un fonds de développement du Canada, idée que le gouvernement a reprise depuis sous le nom de Corporation de développement du Canada et qu'il a détruite en se l'appropriant.

• (1650)

C'est précisément parce que nous savions qu'il faut trouver une autre source de capitaux d'investissement si l'on doit restreindre les investissements que nous avons proposé—idée que les libéraux ont mise en pièces comme ils le font habituellement de toutes nos idées—un fonds de développement du Canada ou une société de développement du Canada qui aurait plus de mordant que la Corporation actuelle. Quand j'ai une question à poser, je dois d'abord me demander à quel ministre m'adresser, car ce n'est pas une société de la Couronne mais une société indépendante qui passe maintenant tout son temps à acheter des compagnies comme la Connaught Laboratories de Toronto. Dans ce cas-ci, nous constatons qu'au lieu de s'adresser à un organisme canadien pour distribuer le médicament prescrit pour une certaine maladie animale, la Corporation de développement du Canada a recours à une agence de distribution sous contrôle américain. Voilà le genre de chose que fait maintenant la CDC. Si elle avait été formée selon nos recommandations, la loi aurait exigé qu'un pourcentage des réserves de toutes les sociétés canadiennes soit investi à un taux d'intérêt donné dans la Corporation, en sus des investissements des particuliers, et la Corporation disposerait aujourd'hui de milliards de dollars; on pourrait alors dire aux provinces de ne pas aller chercher leurs capitaux d'investissements sur les marchés étrangers. Nous aurions, au niveau national, les fonds nécessaires au développement des ressources et de l'économie des provinces. Dans ce cas, les provinces ne s'opposeraient pas aux limites imposées aux investissements étrangers, car elles auraient une autre source de revenu.

Il faut modifier la Corporation de développement du Canada en vue de répondre à ce besoin. Elle doit avoir un mandat qui lui permette à la fois d'investir dans la création de nouvelles industries et de racheter des sociétés plurinationales actuelles; elle doit avoir l'autorité et la tâche de développer le secteur public de l'économie, soit par l'intermédiaire de sociétés de la Couronne, soit par le truchement d'accords conclus avec les entreprises privées. Chose certaine, une entreprise d'État, au Canada, demeurera canadienne; elle ne sera pas vendue comme les sociétés privées le sont souvent.

La Corporation devrait consacrer d'énormes dépenses aux fins de recherche et de développement, soit indépendamment, soit de concert avec les sociétés privées. J'insiste sur le fait que nous ne voulons pas le moins du monde adopter une attitude doctrinaire. Peu importe qu'il s'agisse d'une entreprise publique, privée ou d'une combinaison des deux, tant que les propriétaires, doctrinaires eux, d'entreprises privées n'entravent pas l'expansion du secteur public au Canada, dans les domaines où l'entreprise privée n'exerce aucune activité, ou ne peut exercer d'activité sans des subventions s'élevant à des centaines de milliers ou des millions de dollars, argent que l'on

pourrait consacrer au développement du Canada au lieu d'accroître les bénéfices de sociétés étrangères. L'un des objectifs principaux de la Corporation de développement du Canada doit être d'encourager les nouvelles initiatives et de développer la technologie au Canada, de sorte que nous soyons moins dépendants des sociétés plurinationales en matière de connaissance.

Enfin, monsieur l'Orateur, je pense que toutes nos conversations d'ordre économique seront d'un intérêt relativement limité si nous n'avons ni l'imagination ni le courage nécessaires pour élaborer un programme de rationalisation et de spécialisation de la fabrication au Canada. La situation qui existe dans nos succursales, par suite de la propriété étrangère, est qu'un nombre imprévu, inégal et non spécialisé de succursales de sociétés étrangères exercent leurs activités sur les marchés internationaux. Notre but devrait être de répondre davantage à la demande intérieure, en comptant moins sur nos importations, et d'abandonner notre système commercial qui consiste en un marché unique et prédominant aux États-Unis.

Monsieur l'Orateur, je suis sur le point de terminer, mais je voudrais ajouter que nous avons également besoin d'une agence d'exportation gouvernementale pour s'assurer que toutes les sociétés au Canada favorisent le commerce, conformément aux lois et aux politiques canadiennes, et qu'elles ne sont pas assujetties aux lois et politiques étrangères.

Enfin, à propos des fermetures d'usines de succursales de sociétés étrangères, monsieur l'Orateur, au nom de mon parti, je réclame la divulgation de tous les faits avant que l'autorisation ne soit accordée par les gouvernements fédéral ou provinciaux. De cette façon, le gouvernement approprié pourrait prendre les dispositions voulues pour éviter la perte d'emplois. On pourrait envisager entre autres la prise en charge d'usines sur le point de fermer, lorsqu'elles sont rentables et qu'elles ont une utilité sociale. Monsieur l'Orateur, j'ai...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Le député a dit qu'il terminait et je lui ai accordé une minute de plus, mais son temps de parole est expiré. Les députés veulent peut-être lui accorder du temps supplémentaire, mais je dois leur signaler la chose. La Chambre consent-elle à ce que le député continue?

Des voix: D'accord.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, je me trouve quelque peu décontenancé, car j'allais tout simplement entamer une brève péroraison...

M. McCleave: Allez-y, pérez!

M. Lewis: Je ne veux que rappeler aux députés et à la population canadienne que chaque fois que je traverse le Canada, j'ai l'impression que peut-être plus que tout autre pays, le nôtre touche réellement à la grandeur. Je ne traverse jamais mon pays sans être frappé de sa richesse, de l'indéniable beauté de toutes ses régions et du dévouement de tous les Canadiens. Nous disposons des ressources et des compétences nécessaires pour édifier au Canada une société vraiment humaine, charitable, d'où seraient bannies la pauvreté et les inégalités, à laquelle les Canadiens seraient fiers d'appartenir dans leur vieillesse comme pendant toute leur vie. Voilà le genre de pays qui est nôtre et cela me fait mal au cœur que nous ayons été assez myopes et cupides pour vendre nos vastes ressources à des sociétés qui n'ont nullement à cœur l'intérêt du Canada et pour mettre une grande partie de notre écono-